



La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 58 – décembre 2019

La Municipalité vous souhaite, à toutes et tous, un joyeux Noël et une bonne nouvelle année !

Billet de la Syndique	<p><i>En cette fin d'année, la Municipalité remercie tout le personnel communal qui accomplit les tâches qui lui sont confiées de manière professionnelle et surtout avec une gentillesse que nous avons tous constaté un jour ou l'autre. Oui, un grand merci à eux ! Tout le personnel travaille au bien-être des habitants de La Chaux selon les directives de la Municipalité. Il est d'autant plus important de les respecter en retour notamment à la déchetterie car les personnes présentes ne sont pas responsables des nouvelles dispositions prises en matière du tri des déchets afin de respecter la loi. Nous prions donc ceux qui auraient des griefs sur la nouvelle gestion des déchets de s'adresser à la Municipalité. Toutes les informations sont disponibles à l'administration ou sur le site communal.</i></p>
Secrétaire municipale	<p>Nous avons accueilli Maya Wicky fin septembre pour nous seconder à l'administration communale. Elle a le statut de secrétaire municipale adjointe. Maya est secrétaire itinérante remplaçante. C'est un soulagement d'autant plus que Thérèse Boffa reprend petit à petit le travail. Dominique Mariller assume toujours une présence le jeudi au greffe. C'est donc une équipe renforcée qui assure l'administration communale.</p>
Renaturation du Veyron	<p>Tous les travaux de renaturation et de sécurisation des rives du Veyron ont été terminés dans les temps fin septembre avant les deux crues de cet automne. Les plantations des arbres et arbustes ont été réalisées en novembre. La repousse de la Renouée du Japon est sous constant contrôle. C'est une plante problématique qui envahit toutes les berges.</p>
Greffe municipale	<p>L'administration communale sera fermée pendant les fêtes.</p>
Noël à l'Eglise	<p>Dans un tout-ménage de ce début du mois de novembre, nous avons demandé si un ou deux parents étaient d'accord de prêter main-forte au Diacre, M. Pierre-Alain Mischler, pour organiser la fête de Noël des enfants. Malheureusement, aucune réponse ne nous est parvenue... De ce fait, le Noël des enfants à l'église de La Chaux a été annulé !</p>
Transports publics	<p>Dès le dimanche 15 décembre, les fréquences et dessertes de la ligne MBC 750 passant par La Chaux augmentent pour les parcours en semaine. L'introduction de parcours des week-ends et jours fériés de Cossonay-Gare au Pont avec une cadence toutes les 2 heures toute l'année permet enfin d'avoir des bus le week-end. Plus il y aura du monde sur les lignes et plus on pourra améliorer les fréquences. Qu'on se le dise !</p>
Jumelage avec Saoû	<p>Le voyage prévu en novembre à Saoû pour la Foire aux fruits d'hiver a été annulé du fait de la coupure de courant qu'a subie cette région suite aux chutes de neige. Une nouvelle occasion se présente le samedi 15 février après-midi pour l'inauguration de la promenade de La Chaux à Saoû ! Plus d'infos début 2020.</p>
Ramassage des déchets	<p>Les dates de ramassage des ordures ménagères pour la fin de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none">• jeudi 26.12.2019 collecte normale• vendredi 3.1.2020 à la place du jeudi 2.1.2020
Agenda	<ul style="list-style-type: none">• Le 23 décembre, Culte à 10h à l'Eglise de La Chaux• Prochain Conseil général le 10 mars 2020• Inauguration de la Promenade de la Chaux à Saoû le 15 février après-midi

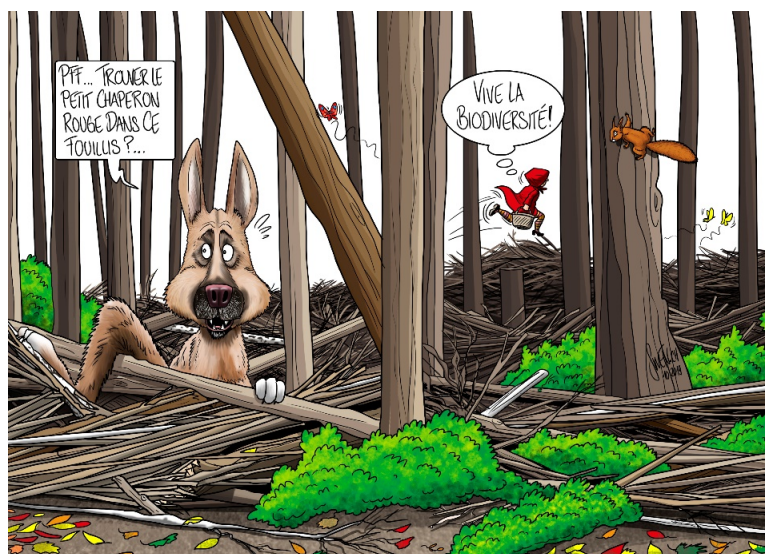
Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit» ! Que se passe-t-il dans nos forêts ? Faudrait-il mieux les nettoyer ? Et les cheveux de glace, vous connaissez ?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt ?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.



*Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.
Dessin: Silvan W egmann*

A propos d'observation : en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace.

Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro ! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.

